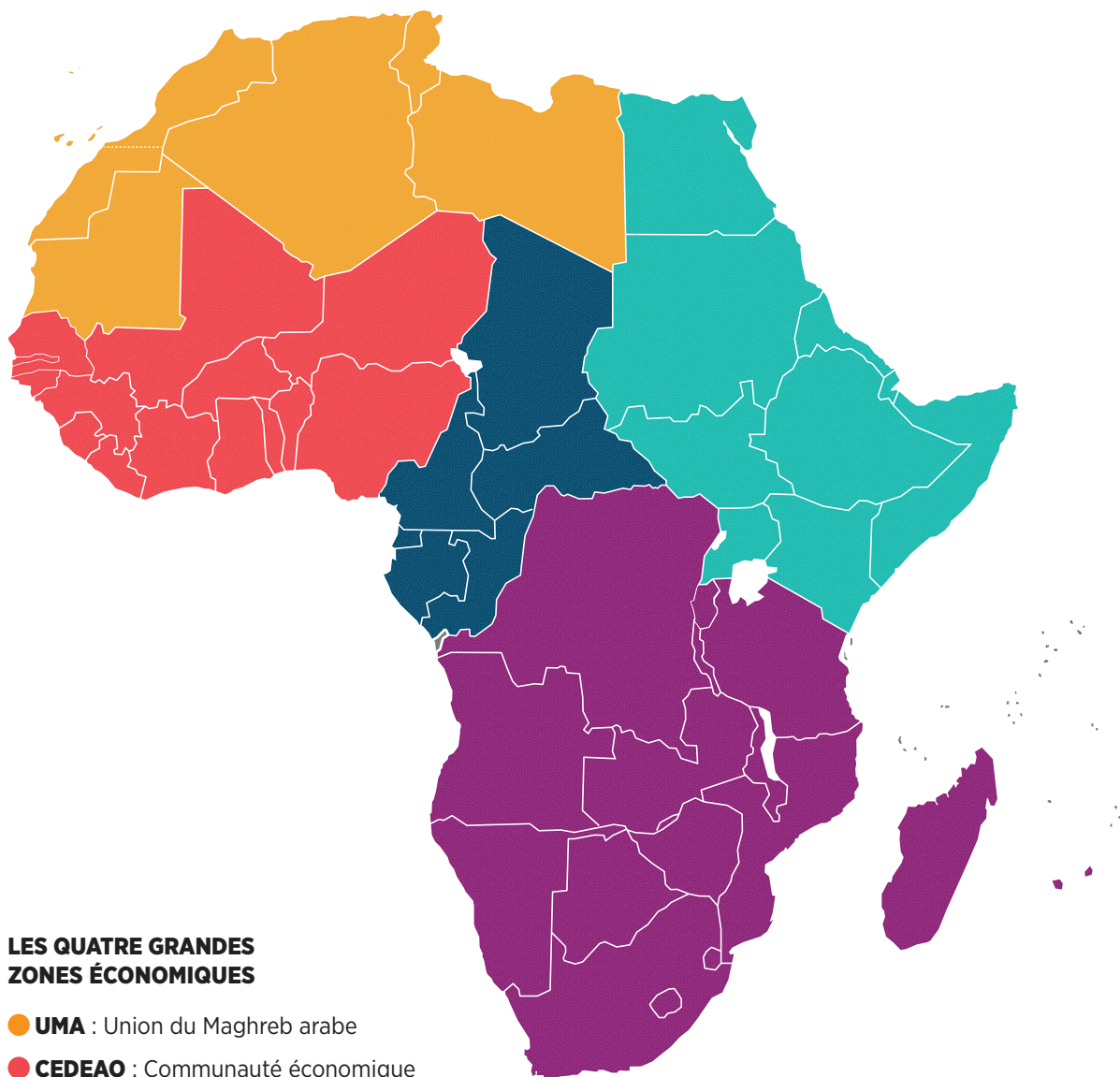


LES RÉSULTATS 2021 DE L'ENQUÊTE CIAN



LES QUATRE GRANDES ZONES ÉCONOMIQUES

- **UMA** : Union du Maghreb arabe
- **CEDEAO** : Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
- **CEMAC** : Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale
- **SADC** : Southern African Development Community

Les entreprises européennes interrogées par le CIAN ont plutôt bien résisté à la crise sanitaire en 2021 et sont confiantes pour l'avenir. Toutefois, les indicateurs du climat des affaires progressent lentement. On note une légère amélioration des indicateurs de l'administration, fruit de l'accélération de la digitalisation menée par certains pays dans le contexte de la pandémie, et une nouvelle prise en compte de la protection de l'environnement.

Un baromètre fondé sur le retour du terrain

Lorsqu'un dirigeant d'entreprise envisage un investissement, il estime le potentiel de son marché et analyse sa future clientèle. Mais il a aussi besoin de s'informer sur l'environnement des affaires et les conditions dans lesquelles il exercera son activité. C'est dans cette optique que depuis 1989, le CIAN réalise un baromètre annuel auprès des responsables de filiales des sociétés internationales implantées sur le continent africain. L'enquête est remplie en ligne via un questionnaire (en français ou en anglais) diffusé dans les réseaux des adhérents du CIAN, de la CCI France, des conseillers du commerce extérieur et des services économiques des ambassades. Le CIAN tient donc à remercier l'ensemble de l'écosystème des affaires français du continent pour son soutien continu sans lequel ce baromètre ne pourrait exister. Cette année, le CIAN a proposé à ses homologues européens réunis au sein de l'EBCAM d'interroger également leurs adhérents. C'est donc une analyse européenne que nous apportons ici, grâce à la contribution des entreprises membres d'Africa-Verein (Allemagne), Invest-Africa (Royaume-Uni), HACCD (Grèce), NABA (Norvège), NABC (Pays-Bas), SWEACC (Suède) et SwissCham (Suisse).

Pour cette édition, les résultats collectés au dernier trimestre de 2021 sont constitués de 746 réponses provenant de 42 pays – 94 d'Afrique du Nord, 272 d'Afrique de l'Ouest, 144 d'Afrique centrale et 236 d'Afrique australe, orientale et de l'océan Indien. Outre les données par zone illustrées dans cet article, les résultats par pays sont intégrés dans 29 fiches de ce rapport, le nombre insuffisant de réponses ne permettant pas une analyse détaillée pour treize autres États.

Pour 2022, l'optimisme reste de mise et la plupart des entreprises pensent n'être touchées par la crise sanitaire que faiblement ou moyennement.

Malgré la crise de la Covid, les entreprises développent leurs affaires

La première partie de l'enquête évalue les perspectives d'activité des entreprises dans le pays où elles sont implantées à travers l'évolution du chiffre d'affaires, des investissements, de la rentabilité ou encore du volume des créances.

Contrairement à ce que les entreprises espéraient à la fin 2020, la crise sanitaire a perduré tout au long de 2021 et se poursuit encore en 2022. La moitié des entreprises estime que la Covid a beaucoup impacté leur activité de 2021. Aux fermetures imposées et au télétravail, se sont ajoutés l'augmentation des coûts de fret, la non reprise des voyages d'affaires et, surtout, le ralentissement des économies. Enfin l'activité touristique a continué d'être quasi inexistante. Les politiques de soutien des économies par les États ayant été moins fortes qu'en Europe, l'Afrique ne fait plus figure d'exception, même si elle a été relativement épargnée par l'épidémie en termes de mortalité.

Sans surprise, les régions les plus affectées par l'épidémie sont celles qui ont ressenti le plus fort impact de la Covid sur leur activité. L'Afrique du Nord d'abord. Ainsi, le Maroc, qui a fermé ses frontières à de multiples reprises, est le pays où deux tiers des entreprises s'estiment très impactées. L'Afrique australe ensuite, région qui a décompté le plus de cas de Covid, particulièrement l'Angola, Djibouti et l'Ouganda. Mais les entreprises d'Afrique centrale sont aussi très concernées par l'épidémie, notamment celles du Tchad, du Gabon et du Congo Brazzaville. Pour 2022, l'optimisme reste de mise et la plupart des entreprises pensent n'être touchées par la crise sanitaire que faiblement ou moyennement.

En 2021, la note globale d'appréciation du climat des affaires pour le continent s'établit à 2,6 sur 5, légèrement meilleure que celle des trois années précédentes. L'Afrique du Nord obtient la meilleure évaluation, devant l'ensemble formé par les pays d'Afrique australe, de l'Est et l'océan Indien, à égalité avec les pays d'Afrique de l'Ouest.

En ce qui concerne le chiffre d'affaires et les bénéfices, les nouvelles sont plutôt bonnes. Les résultats de 2021 sont meilleurs que ceux de 2020. A l'échelle du continent, la moitié des entreprises déclarent que leur chiffre d'affaires de 2021 est en croissance, et les trois quarts d'entre elles déclarent qu'elles seront à l'équilibre ou bénéficiaires. En Afrique du Nord, les pays les plus dynamiques en termes d'activité sont la Mauritanie, avec 86 % des entreprises en croissance, et le Maroc (64 %). En Afrique de l'Ouest, ce sont le Ghana, le Bénin, la Guinée Conakry et le Sénégal qui affichent les meilleurs taux de croissance (pour environ 80 % des entreprises) tandis que le Burkina Faso et le Niger marquent le pas (un tiers seulement des sociétés en croissance). Le Togo est un cas à part puisque 70 % des entreprises avaient enregistré une croissance en 2020 (contre 39 % pour l'Afrique de l'Ouest). Aussi sont-elles un peu moins nombreuses que dans les pays voisins à prévoir de nouveau une croissance en 2021 et 2022, mais la conjoncture reste bien orientée. La Côte d'Ivoire et le Nigeria font preuve d'un peu moins de dynamisme en 2021, mais prévoient une croissance forte en 2022. Enfin, en Afrique centrale la situation est contrastée : 36 % des entreprises déclarent un chiffre d'affaires en baisse, surtout au Tchad et au Congo Brazzaville, et 40 % en croissance, notamment au Cameroun et en Centrafrique.

Quant aux résultats, 58 % des entreprises d'Afrique du Nord seront rentables en 2021, particulièrement au Maroc, en Algérie et en Egypte, alors qu'en Mauritanie, elles ne sont que 43 % à l'être. En Afrique de l'Ouest, 53 % des entreprises afficheront des bénéfices, la conjoncture étant plus favorable encore au Ghana et au Nigeria. En Afrique australe, Afrique de l'Est et océan indien, l'embellie par rapport à 2020 est notable mais plus modeste : un tiers d'entreprises bénéficiaires et un tiers à l'équilibre. Seule l'Ile Maurice, où l'activité des entreprises avait fortement ralenti en 2020, affiche 70 % d'entreprises qui feront un bénéfice. La Tanzanie et Madagascar sont en dessous de ce niveau avec respectivement 43 % et 31 % d'entreprises

déficitaires. L'Afrique centrale est la région où l'on trouve le plus d'entreprises déficitaires, en particulier au Congo Brazzaville (64 %) et au Tchad (50 %). En RDC, en Centrafrique et au Cameroun, toutefois, sept entreprises sur dix clôtureront leur année en bénéfice ou à l'équilibre.

Du côté de l'investissement, le précédent rapport concluait à un report à 2021 des investissements pour 44 % des entreprises, mais le prolongement de l'épidémie a provoqué une poursuite de cette retenue, avec seulement 35 % des entreprises qui ont augmenté leurs investissements, 36 % qui les maintiennent et 29 % qui les ont interrompus. L'Afrique de l'Ouest est la région la plus impactée dans ce domaine, sauf au Mali et au Ghana où les investissements ont continué à stagner. En Afrique centrale, 39 % des entreprises en moyenne ont simplement maintenu leurs investissements, mais 55 % de celles présentes au Cameroun ont investi de nouveau. La situation est similaire en Afrique australe pour 37 % des entreprises, sauf à Madagascar, au Kenya et en Tanzanie où l'on note une reprise. Notons le contraste avec l'Afrique du Nord, où 40 % des entreprises ont stoppé leurs investissements, et même 67 % d'entre elles en Tunisie en raison de la situation politique. L'Algérie et le Maroc sont les seuls pays qui ont retrouvé leur attractivité.

Les entreprises attendent encore des progrès en matière de climat des affaires

La deuxième partie de l'enquête évalue l'environnement des affaires des pays d'implantation des entreprises via une quarantaine de critères regroupés en sept thématiques : les infrastructures, l'administration, l'économie et la finance, le social, le socio-culturel, le coût des facteurs et, enfin, le développement durable. Cela permet d'éclairer les futurs investisseurs mais aussi de dialoguer avec les gouvernements et les agences de promotion qui souhaitent inciter les entreprises étrangères à s'implanter dans leur pays en les informant des attentes des entreprises.

En 2021, la note globale d'appréciation du climat des affaires pour le continent s'établit à 2,6 sur 5, légèrement meilleure que celle des trois années précédentes. L'Afrique du Nord obtient la meilleure évaluation (2,8) juste devant l'ensemble formé par les pays d'Afrique australe, de l'Est et l'océan Indien, à égalité avec les pays d'Afrique de l'Ouest (2,7), l'Afrique centrale étant toujours en queue de classement (1,9). Sur les 29 pays étudiés, quinze obtiennent une note supérieure ou égale à cette moyenne. C'est le cas de tous les pays d'Afrique du Nord, sauf la Mauritanie dont la note s'est dépréciée (la Libye n'est pas étudiée), huit pays sur dix d'Afrique de l'Ouest, dont sept ont progressé en 2021, et seulement la moitié des pays du sud et de l'est du

continent dont cinq ont vu leur note baisser. Dans la région d'Afrique centrale, le Cameroun est l'unique pays à se situer au-dessus de la moyenne.

En tête du classement global, le Maroc rattrape Maurice. Le Togo, le Sénégal, le Bénin, l'Afrique du Sud et la Tunisie les suivent grâce à des scores en progression. La Centrafrique, le Tchad et la RDC sont en bas de la liste.

En Afrique du Nord, les notes de la Tunisie, de l'Algérie et, surtout, du Maroc ont progressé, portées par les meilleures infrastructures et coûts des facteurs du continent, ainsi que par la sécurité des personnes. L'Égypte, en revanche, perd quelques points à cause du manque d'efficacité de son administration et de son système de santé, tout comme la Mauritanie qui, de surcroît, dispose d'une main d'œuvre et des coûts des facteurs en dessous des standards régionaux, notamment en raison de la cherté de l'électricité.

En Afrique de l'Ouest, les notes moyennes sont aussi en progression à l'exception du Ghana, qui reste stable, et du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire, en léger recul. La région se démarque grâce à une administration mieux notée, notamment dans les domaines de l'environnement fiscal et des douanes. La corruption est en moyenne moins préoccupante que dans d'autres régions. Néanmoins, le Mali et le Burkina Faso souffrent de la faible qualité des infrastructures, en particulier celles de transports, et d'un coût trop élevé de l'électricité ; les systèmes de santé et d'éducation y sont aussi très fragiles.

En Afrique australe, orientale et océan indien, hormis l'Afrique du Sud, le Kenya et Madagascar qui enregistrent 0,2 point, grâce à leurs réseaux de télécommunication (téléphonie et Internet) et à la qualité de leurs secteurs bancaires, tous les autres pays ont vu leur note baisser. L'Afrique du Sud bénéficie également d'un droit du travail attractif et d'un réseau routier et aérien de qualité. Sur ce dernier point, elle est rejointe par le Kenya qui se distingue, tout comme Madagascar, par un coût de main d'œuvre attractif. À l'opposé, la Tanzanie souffre d'un réseau ferré et électrique de faible qualité. Son administration et en particulier son système judiciaire sont mal notés et les entreprises se plaignent d'une corruption importante.

En Afrique centrale, tous les pays, à l'exception du Cameroun et de la RDC, ont perdu du terrain en 2021. En Centrafrique, en RDC et au Tchad tout particulièrement, les notes sont mauvaises en raison d'infrastructures et de compétences administratives de faible qualité, auxquels s'ajoutent des systèmes de formations déficients et un poids du secteur informel très conséquent. La Centrafrique est le pays perçu comme le moins sûr du continent.

Enquête et analyse réalisées par le CIAN

APPRÉCIATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Note moyenne par pays

(ce panel porte sur 29 des 54 pays du continent)

	2021	2020
AFRIQUE DU NORD		
Algérie	2,7	2,5
Égypte	2,7	2,9
Maroc	3,7	3,2
Mauritanie	2,1	2,6
Tunisie	3,0	2,8
AFRIQUE DE L'OUEST		
Bénin	3,1	2,8
Burkina Faso	2,4	2,6
Côte d'Ivoire	2,6	2,7
Ghana	2,8	2,8
Guinée	2,7	2,1
Mali	2,3	2,1
Niger	2,5	2,4
Nigeria	2,5	2,3
Sénégal	3,0	2,7
Togo	3,4	2,8
AFRIQUE CENTRALE		
Cameroun	2,6	2,6
Congo Brazzaville	2,0	2,3
Gabon	2,1	2,4
Centrafrique	1,5	1,8
RD Congo	1,7	1,6
Tchad	1,7	1,9
AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE, OCÉAN INDIEN		
Afrique du Sud	3,1	2,9
Angola	2,4	2,5
Djibouti	2,4	2,7
Kenya	2,9	2,7
Madagascar	2,2	2
Maurice	3,7	3,8
Ouganda	2,9	3,0
Tanzanie	1,9	2,1

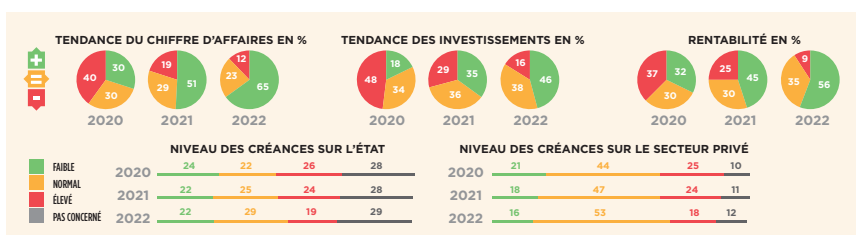
ACTIVITÉ DES ENTREPRISES 2021-2022

L'enquête CIAN porte sur l'évolution de cinq indicateurs sur les exercices 2020, 2021 et 2022 :

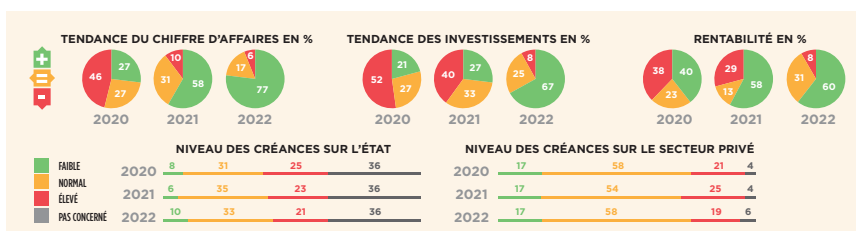
- chiffre d'affaires : croissance, stagnation, baisse ;
- investissements : hausse, interruption, baisse ;
- résultats : bénéficiaires, équilibrés, déficitaires ;
- niveau des créances sur l'État : élevé, normal, faible ;
- niveau des créances sur le secteur privé : élevé, normal, faible.

Les graphiques suivants présentent les tendances par grandes zones géographiques, celles-ci étant ensuite détaillées pour chacun des 29 pays évalués cette année.

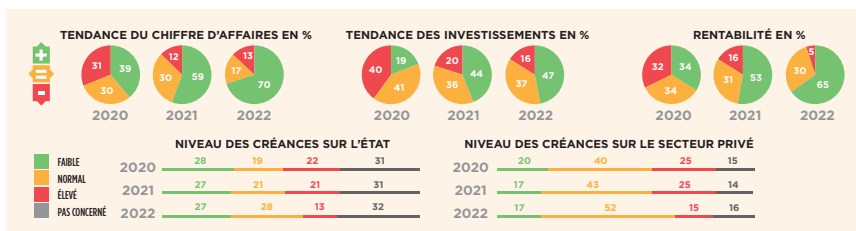
AFRIQUE CONTINENT



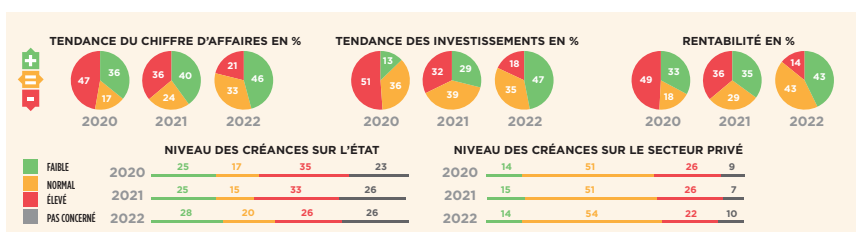
AFRIQUE DU NORD



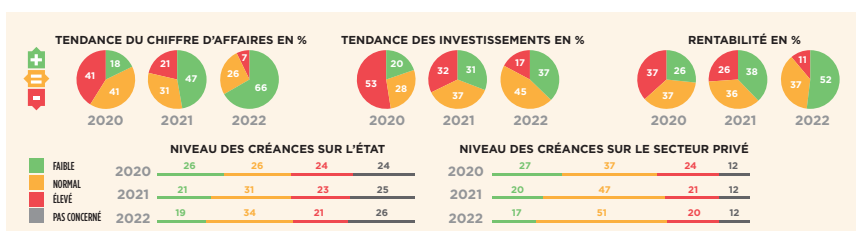
AFRIQUE DE L'OUEST



AFRIQUE CENTRALE



AFRIQUE AUSTRALE DE L'EST OCÉAN INDIEN



BAROMÈTRE CIAN 2021

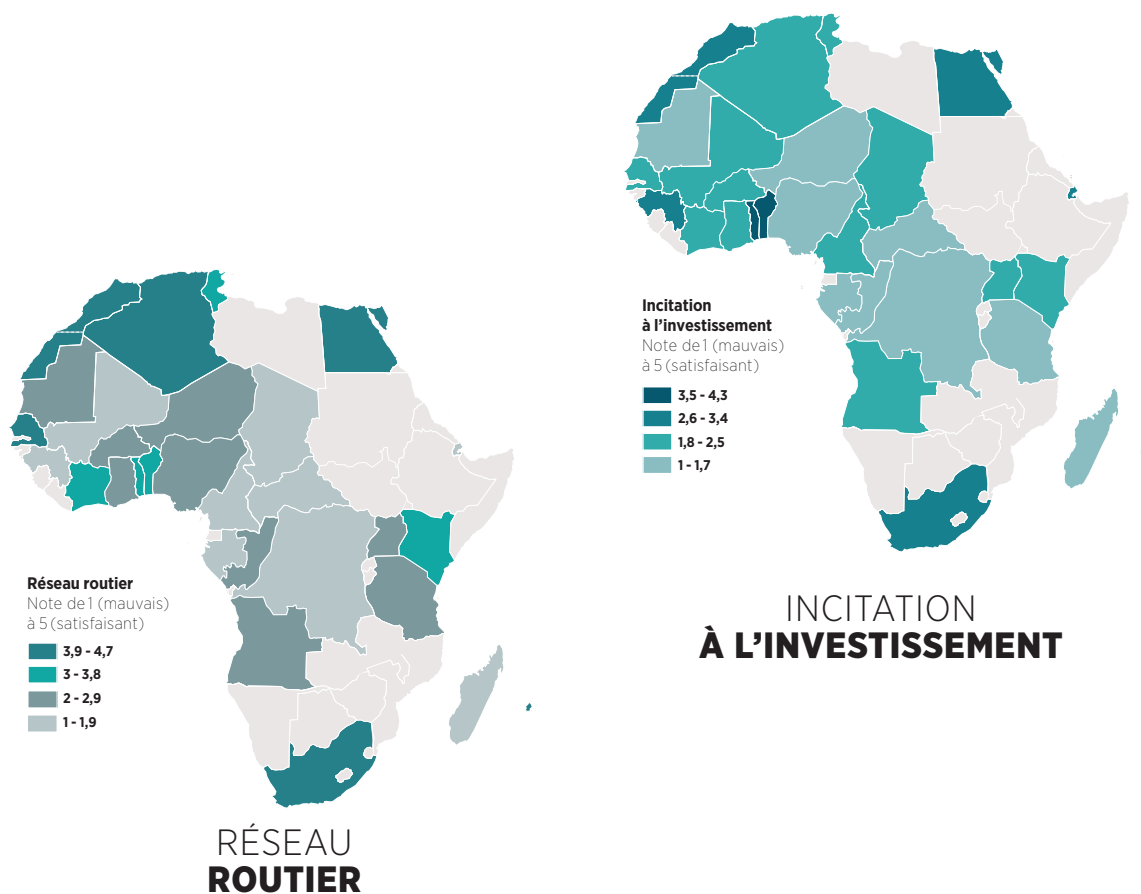
	AFRIQUE DU NORD			AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)			AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)			AFR. AUSTRALE, ORIENTALE & Océan Indien			ENSEMBLE DU CONTINENT		
	1 Mauvais	3 Moyen	5 Satisfaisant	1 Mauvais	3 Moyen	5 Satisfaisant	1 Mauvais	3 Moyen	5 Satisfaisant	1 Mauvais	3 Moyen	5 Satisfaisant	1 Mauvais	3 Moyen	5 Satisfaisant
INFRASTRUCTURES															
Réseau routier			3,8			2,6			1,5			2,8			2,8
Réseau ferré		2,5			1,5			1,4			1,9			1,8	
Réseau portuaire		3,3			3,0			2,5			3,2			3,3	
Réseau aérien local		4,1			3,2			2,4			3,3			3,3	
Eau et assainissement		3,2			2,7			1,7			2,5			2,6	
Distribution électrique		3,8			2,7			1,8			2,4			2,7	
Réseau téléphonique		3,8			3,7			2,7			4,1			3,7	
Réseau Internet		3,2			3,7			2,6			3,9			3,6	
ADMINISTRATION															
Efficacité		1,9			2,4			1,6			2,1			2,1	
Incitation à l'investissement		2,5			2,5			1,5			2,4			2,3	
Douanes : tarifs		1,9			2,5			1,9			2,4			2,2	
Procédures de dédouanement		2,0			2,7			1,7			2,5			2,4	
Douanes : fraudes		1,9			2,2			1,5			2,3			2,1	
Environnement fiscal		2,0			2,6			1,6			2,6			2,3	
Système judiciaire : délais des procédures		1,7			2,1			1,3			2,1			2,0	
Équité des jugements		2,0			2,3			1,6			2,4			2,2	
Droit foncier		2,1			2,2			1,7			2,6			2,3	
ÉCONOMIE ET FINANCE															
Banques : qualité du secteur bancaire		3,2			3,6			2,6			3,6			3,4	
Accès et coût du crédit aux entreprises		2,4			2,3			1,8			2,6			2,3	
Financement des importations		2,8			2,9			2,2			3,0			2,7	
Impact du secteur informel		1,9			2,3			1,4			2,7			2,2	
SOCIAL															
Droit du travail		2,8			3,4			2,3			3,2			3,0	
Encadrement : qualité et stabilité		3,0			3,2			2,1			2,9			3,0	
Main d'œuvre : qualité et stabilité		3,1			2,8			2,1			2,6			2,7	
Système de formation		2,4			2,3			1,8			2,1			2,3	
Taux d'absentéisme		2,9			3,4			2,8			2,9			3,1	
Système de santé		2,3			2,2			1,6			2,2			2,2	
SOCIO-CULTUREL															
Sécurité des personnes		4,0			3,3			2,7			3,1			3,3	
Fiabilité des partenaires et interlocuteurs locaux		3,3			3,1			2,2			3,0			3,0	
Niveau de corruption		2,0			2,2			1,4			2,0			2,0	
COÛT DES FACTEURS															
Énergie : électricité		3,0			2,1			1,8			2,0			2,1	
Énergie : fuel		3,4			2,7			2,3			2,8			2,7	
Télécommunications		3,6			2,8			2,2			2,7			2,8	
Main d'œuvre		4,2			3,7			2,6			3,5			3,5	
Transport routier		3,9			3,2			1,8			2,8			2,8	
Transport maritime		3,3			2,6			1,8			2,6			2,5	
Transport aérien		3,1			2,6			1,9			2,2			2,4	
DÉVELOPPEMENT DURABLE															
Protection de l'environnement		2,0			2,1			1,6			2,0			2,0	
Respect de l'humain		2,3			2,7			2,0			2,5			2,6	
NOTE MOYENNE	2,8			2,7			1,9			2,7			2,6		

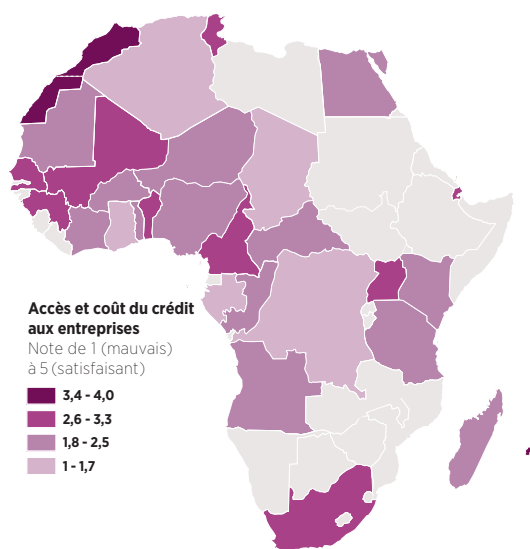
ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES EN 2021

Dans l'enquête que le CIAN a réalisée auprès des chefs d'entreprise, ces derniers étaient invités à se prononcer sur l'environnement des affaires dans les pays où ils exercent une activité selon 39 critères d'appréciation, les opinions allant de mauvais (1), moyen (3) à satisfaisant (5) au sein de sept domaines :

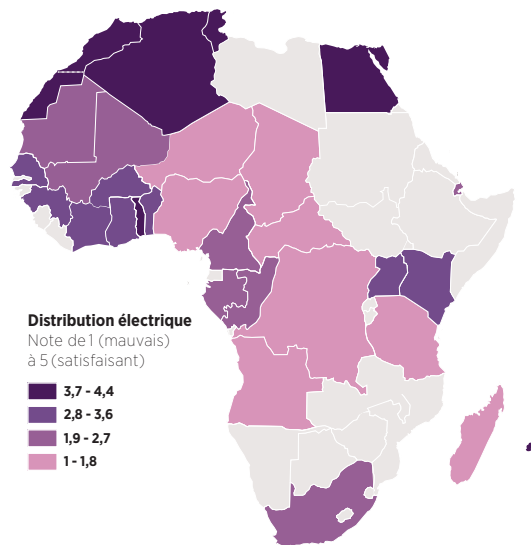
- infrastructures : 8 critères
- administration : 9 critères
- économie et finance : 4 critères
- social : 6 critères
- socio-culturel : 3 critères
- coût des facteurs : 7 critères
- développement durable : 2 critères

Le graphique général du Baromètre CIAN présenté p. 35 rend compte de ces résultats par grandes zones géographiques. Les cartes figurant ci-dessous présentent les appréciations données sur quelques critères clés. Dans les fiches pays qui suivent, sont exposés les points forts et points faibles de l'environnement des affaires des 29 pays évalués cette année. En raison de l'instabilité politique, l'enquête 2021 menée auprès des entreprises n'a pas récolté suffisamment de réponses pour l'Éthiopie et le Mozambique.

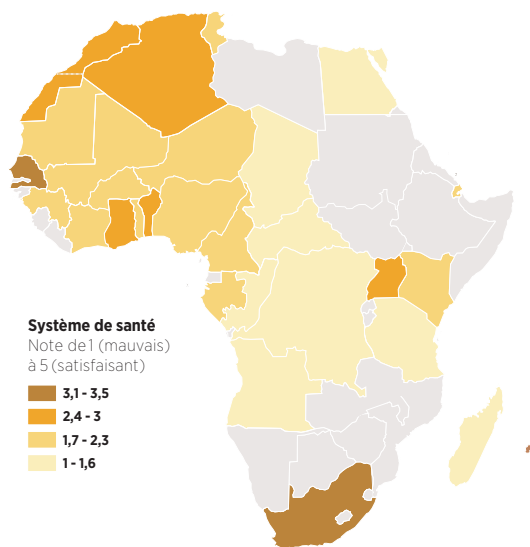




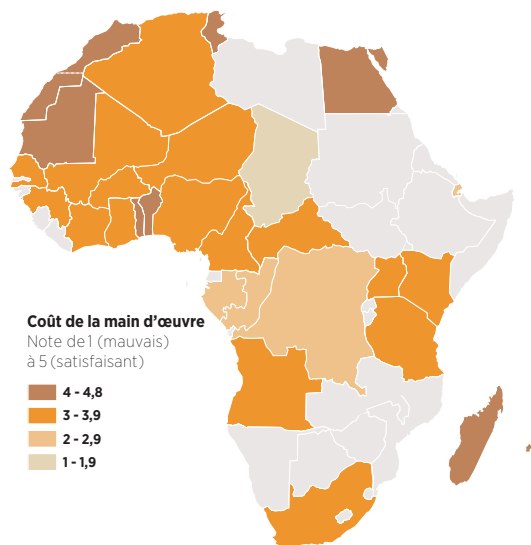
ACCÈS ET COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES



DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE



SYSTÈME DE SANTÉ



COÛT DE LA MAIN D'ŒUVRE